

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le 16 FEV. 2024

ID : 026-212601439-20240213-2024\_4-DE



EXTRAIT DU REGISTRE D  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de LE GRAND-SERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA  
DROME

Séance du 13 Février 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	
En exercice	14
Présents	11
Pouvoirs	03
Votants	14
Pour	14
Abstentions	00

Date de la convocation  
08/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre-----  
--le 13 Février à 19 H 00-----  
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie, sous  
la présidence de Mme GENTHON Agnès, Maire.  
Présents : BERNARD Daniel, BORRAS Isabelle,  
DUMOULIN Patrick, FÉRÈRE Dominique, ORLOWSKI  
François, RIOU Gaëtan, ROSTAING Marc, THOMAS  
Monique, VALENÇON Jérémy, VALLERANT Jacques.  
Absents excusés : AGERON Jérémy, CETTIER Nicolas,  
SERREE Stéphane  
Pouvoirs : AGERON Jérémy à ORLOWSKI François,  
CETTIER Nicolas à BORRAS Isabelle, SERREE Stéphane  
à VALENÇON Jérémy  
Secrétaire de séance : BORRAS Isabelle

N° 2024-04

Annule et remplace la délibération n°2023-46

**OBJET : Reprise voirie La Dîme**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des échanges avec l'ASL Syndicat de La Dîme pour la cession des parcelles AB499, AB506, AB510, AB511, AB512, AB513 dans le cadre de la reprise de la voirie communale du lotissement La Dîme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :  
- décide d'acheter les parcelles cadastrées AB499, AB506, AB510, AB511, AB512 et AB513 pour 1 € symbolique,  
- de prendre en charge les frais relatifs à cet achat,  
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'achat de ces parcelles.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par les conseillers municipaux présents ou représentés. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre,  
Le 16/02/2024

Le Maire,  
Agnès GENTHON

